

*L'article 52 du Règlement*

Avant d'aborder ces questions, je voudrais vous parler d'une chose curieuse qui se produit chaque fois que le gouvernement conservateur se retrouve dans l'eau bouillante sur des questions d'environnement. Il se réfugie toujours derrière les trois mêmes arguments. D'abord, et on l'a entendu à bien des reprises dans d'autres débats, et cet argument est le plus ridicule de tous, tout ce que les gouvernements ont fait de positif dans le domaine de l'environnement remonte à 1985.

• (0010)

Deuxièmement, lorsque la pression se fait trop grande, on dit que le premier ministre du Canada a été appelé à l'étranger pour se voir décerner des prix. Cela aide beaucoup.

Troisièmement, lorsque le gouvernement se rend compte que ces arguments n'impressionnent pas du tout les députés de ce côté-ci de la Chambre, il nous arrive avec ce raisonnement très convaincant, à savoir que les Canadiens n'aiment pas que les partis soient divisés sur cette question. Nous devons tous dire la même chose. Nous devons unir nos efforts. Nous devons appuyer les lacunes et les échecs de ce gouvernement. Ce soir, il y a deux heures de cela, l'actuel ministre de l'Environnement (M. Bouchard) a suivi l'exemple de ces deux prédécesseurs. Il a fait la même chose qu'eux. Quelle comédie!

La question que l'on doit se poser est la suivante: le gouvernement a-t-il pris des mesures concrètes pour passer en revue et renforcer les pratiques et les règlements en vigueur au Canada et aux États-Unis pour prévenir ce genre de désastre? Cette question est cruciale, parce qu'il est beaucoup plus important de prévenir que d'agir. Les mesures d'intervention même les plus rapides que le ministre a invoquées ne sont pas aussi efficaces que les mesures de prévention. Je suis certain qu'il sera du même avis.

Nous devons trouver des moyens d'accroître cette prévention. Or, je me demande comment ce gouvernement peut y arriver alors qu'il n'a même pas été en mesure d'enrayer les saignées qu'a subies le ministère de l'Environnement—la perte de 330 fonctionnaires au cours des quatre dernières années—et que son budget ne tient même pas compte de l'inflation. Autrement dit, on peut prévenir les désastres si on a les crédits nécessaires pour le faire. Lorsqu'un ministère perd du terrain par rapport à d'autres ministères et par rapport à l'inflation, les ressources dont dispose le ministre finissent par disparaître. C'est ce qui m'a le plus frappé ce soir, le manque de conviction dont a fait preuve le ministre au cours de ses interventions.

Le problème avec les Conservateurs, ce sont les Conservateurs eux-mêmes. Ce sont de grands parleurs, mais de petits faiseurs. On ne peut faire autrement que de réagir lorsqu'on constate qu'ils ne sont même pas en mesure de se doter des effectifs nécessaires au sein même du ministère de l'Environnement et dans les ministères connexes, de mettre au point des mesures de prévention pour protéger le secteur maritime. Nous accusons un retard dans ce domaine.

Il a également été question ce soir des normes internationales qui s'appliquent aux pilotes et des poursuites intentées contre les compagnies. Il est ridicule de voir dans le cas qui nous intéresse que c'est le capitaine et non la compagnie Exxon qui paie le prix. Il est ridicule de voir que, dans une situation, dans le cas d'Exxon, il n'y avait aucun pilote expérimenté et hautement qualifié qui était aux commandes du pétrolier géant. Il est évident qu'il y a quelque chose qui ne tourne par rond dans cette industrie.

Nous devons nous inspirer des leçons qu'a tirées l'industrie de l'aviation, nous inspirer des normes qui ont été établies dans ce secteur, adopter rapidement des mesures à l'échelle internationale pour faire en sorte que les pilotes de navire soient aussi compétents que les pilotes de ligne, et que l'on poursuive les coupables, les compagnies responsables et non pas les individus.

Le fait est que pour prévenir les désastres, il faut des crédits. Les Conservateurs sont en partie responsables du problème. En ce qui concerne les mesures qui ont été prises par Washington et auxquelles le ministre a vaguement fait allusion ce soir, on ne sait pas où elles nous mèneront.

Le public a le droit de savoir quelles mesures ont été prises par Washington depuis que s'est produit cet accident à sur à la côte ouest. On devrait en discuter ici même afin de pouvoir participer de façon intelligente à l'élaboration de ces nouvelles mesures qui s'imposent.

Nous devons également exhorter le gouvernement, comme d'autres l'ont fait, de tenir une enquête publique sur la capacité du Canada d'intervenir rapidement en cas de déversements majeurs dans nos eaux. Les résultats de cette enquête devraient être publiés dans l'intérêt du public, dans l'intérêt des grands principes environnementaux que le premier ministre (M. Mulroney) invoque à l'étranger mais qu'il semble oublier lorsqu'il revient à Ottawa.

Nous devrions également suspendre tous les projets d'exploration que l'on prévoit lancer dans les années à venir jusqu'à ce que les résultats de l'enquête soient connus. Cette décision serait des plus sages.